



### 15 k€/an D'ECONOMIES EN COMPOSTANT DES DECHETS DE VIANDE

McKey Food Service a diminué de 30 % les coûts de gestion de ses déchets de viande en passant de l'incinération au compostage.



Fabrication de steaks hachés et préparations de viande hachée surgelés.

Localisation : Fleury-les-Aubrais (45)

Effectif 2011 : 150 CA 2011 : 186 M€

ISO / labels : ISO 14 001 et ISO 9001

Contact : Christine Martin Tél: 02.38.70.90.90

Mèl: christine.martin@mckeyfood.fr

### Une meilleure valorisation, plus économique

McKey valorise désormais ses déchets de viande de type C3 (classés au niveau de risque le plus faible selon la réglementation applicable aux sous produits animaux) par compostage pour un coût inférieur à celui de l'incinération.

Impact annuel

- Les coûts de la prestation de compostage sont 30 % moins chers que ceux facturés par le prestataire initial pour incinération avec valorisation des graisses.
- Sans frais supplémentaire, le nouveau prestataire assure une collecte quotidienne (5 reprises par semaine) au lieu de 4 réalisées auparavant.

+ 15 k€ Economie sur le traitement et la collecte des déchets de viande de type C3

0 k€ Coûts de la collecte supplémentaire par semaine

Au global, solde net positif = 15 k€ par an

Accompagnées par l'ADEME, 50 €ntreprises témoins démontrent que réduire et valoriser plus les déchets c'est rentable.

Retrouvez-les sur le site internet de l'ADEME et passez vous aussi à l'action !



#### Le besoin de collectes plus fréquentes

Initialement, le prestataire collectait les déchets de viande récupérés au moment du nettoyage 4 fois par semaine. Afin de limiter les désagréments liés au stockage de ces site et de suivre déchets sur recommandations en vigueur, McKey a souhaité une collecte quotidienne. Le prestataire en place ne pouvait pas assurer ce service. McKey a donc cherché et trouvé un nouveau prestataire. Il collecte les déchets 5 fois par semaine et les fait composter dans une installation autorisée à recevoir ce type de déchets.



Travailler avec des filières locales est une vraie satisfaction pour nous. Ce changement de prestataire a non seulement permis de limiter les kilomètres parcourus pour le traitement de nos déchets, mais a également facilité la gestion de ces derniers en interne, ce qui a donc amené plus de confort de travail pour nos opérateurs.

Christine Martin , Assistante Qualité / Environnement McKey

# Une optimisation de la gestion du déchet doublée d'une meilleure valorisation

McKey a identifié cette nouvelle solution aisément : le prestataire s'occupait déjà de la gestion d'autres types de déchets pour l'entreprise. En évoquant la question avec lui, la valorisation organique est rapidement apparue une alternative avantageuse.

Initialement incinérés avec récupération des graisses et des protéines pour valorisation (biocarburants, etc.), ces déchets sont désormais compostés. Le passage de l'incinération au compostage contribue aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Le prestataire facture le traitement et le transport 30% moins chers à la tonne tout en assurant une collecte de plus par semaine. McKey économise ainsi 15 k€ par an.

Elle réduit aussi son bilan carbone bien que le nombre de collectes ait augmenté. L'ancien prestataire effectuait un premier regroupement de déchets à environ 80 km du site de McKey, puis transportait les déchets à plus de 300 km pour les traiter. Désormais, ils sont compostés à 20 km seulement .

## En parallèle, McKey a réussi à réduire de 70 % ses coûts de gestion des produits non conformes

Initialement, le prestataire reprenait et incinérait aussi les produits non commercialisables (DLC dépassée, non-conformité, etc.). McKey devait au préalable déballer ces produits. L'entreprise fait maintenant méthaniser ces déchets par un prestataire qui assure lui-même le déballage. L'entreprise économise 4 k€ par enlèvement et le coût de location d'un benne spécifique. Elle a divisé les coûts de gestion interne par 12 et les prix de traitement par 4. Les coûts de transport ont augmenté pour leur part d'environ 50 %. McKey compense largement cette augmentation par les économies réalisées sur le traitement et la gestion interne du déchet. Elle a globalement réduit de 70 % les coûts de gestion de ces déchets. L'entreprise s'efforce de diminuer à la source les produits non commercialisables dont dépend le nombre d'enlèvements.

McKey a aussi fait 17k€ d'économies en réduisant ses emballages : consultez la fiche.





















